

Le Code Da Vinci, l'Église Catholique et l'Opus Dei

La Prélature de l'Opus Dei
répond à quelques questions
concernant Da Vinci Code

03/03/2006

1. Que pense l'Opus Dei du Code Da Vinci ?

Beaucoup de lecteurs sont intrigués par les affirmations relatives à l'histoire chrétienne et à la théologie présentées dans le Code Da Vinci. Nous aimerions tout d'abord leur

rappeler que **le Code Da Vinci n'est qu'une œuvre de fiction**, non pas une source fiable sur des sujets théologiques.

Le livre a éveillé l'intérêt du public sur les origines de la Bible et certaines doctrines chrétiennes essentielles, comme la divinité de Jésus Christ. Ce sont là des thèmes d'étude passionnants et fondamentaux. Nous encourageons les personnes intéressées à consulter les nombreux travaux scientifiques qui existent... mais qui ne se trouvent pas dans les rayons « fiction » des bibliothèques !

Une recherche approfondie et un peu d'esprit critique montreront aux lecteurs que les allégations du code Da Vinci sur Jésus Christ, Marie-Madeleine et l'histoire de l'Église n'ont aucun fondement sérieux. Par exemple, le livre avance l'idée que c'est au 4ème siècle que, pour des

raisons politiques, l'Empereur Constantin a créé la doctrine de la divinité du Christ. L'évidence historique montre le contraire : le Nouveau Testament et les tout premiers écrits chrétiens manifestent la croyance en la divinité du Christ de son vivant.

La description étrange que fait de l'Opus Dei le Code Da Vinci est fausse, tant dans son ensemble que dans les détails de son fonctionnement. Il est impossible de se faire une opinion sur l'Opus Dei à partir de la lecture de ce livre.

Nous recensons ci-après quelques réponses aux assertions de M. Brown.

2. L'Opus Dei est-il hostile au Concile Vatican II et au monde moderne ?

Un point essentiel du message de l'Opus Dei est que les laïcs chrétiens

sont appelés à prendre leur place dans le monde moderne, sans le rejeter ni s'en retirer, mais au contraire en s'y impliquant et en l'améliorant par leur témoignage de vie chrétienne.

Ainsi, l'Opus Dei soutient et diffuse tous les enseignements de l'Église, y compris ceux du Concile Vatican II, qui a confirmé la doctrine du rôle des laïcs telle que la proclame l'Opus Dei.

Jean Paul II :

« (L'Opus Dei) a comme but la sanctification de la vie en restant dans le monde, à son lieu de travail et son activité professionnelle. Il propose de vivre l'Évangile dans le monde, en y étant immergé, pour pouvoir le transformer et le racheter par son propre amour pour le Christ. Ceci est vraiment un grand idéal, qui dès le début a anticipé la théologie du laïcat, théologie qui est une

marque caractéristique du Concile et de l'Église actuelle»

L'Osservatore Romano, 27 août, 1979.

Professeur Élisabeth Fox-Genovese, professeur d'histoire à l'Université d'Emory, directrice et fondatrice de l'Institute for Women's Studies, et directrice du Journal of the Historical Society :

« L'Opus Dei se donne un objectif résolument moderne: sanctifier la vie – surtout le travail – dans le monde. Le nom même d'Opus Dei, qui veut dire travail de Dieu, reflète bien cette mission. Des gens ordinaires, qui ont des vies ordinaires, peuvent sanctifier leur travail, quel qu'il soit, et de ce fait promouvoir la sainteté de la vie quotidienne... Les membres de « l'Œuvre » peuvent être des mères au foyer, des politiciens, des professeurs d'université, des enseignants, des directeurs d'école, des scientifiques,

des assistantes sociales, des décorateurs d'intérieurs, des spécialistes de la communication, des hommes ou des femmes d'affaires, ou de toute autre profession. »

Extrait d'une communication du 3 janvier 2004. **Cardinal Joseph Ratzinger**, Préfet de la Congrégation du Saint Siège pour la Doctrine de la Foi :

« Grâce à tout cela, j'ai mieux compris le caractère véritable de l'Opus Dei, une union surprenante d'absolue fidélité à la grande tradition de l'Église et à sa foi, et en même temps une ouverture inconditionnelle à tous les défis de ce monde, que ce soit dans le domaine du travail, de l'enseignement ou de l'économie. »

L'Osservatore Romano, 6 octobre 2002. **Cardinal Joseph Bernardin**, ancien archevêque de Chicago, aujourd'hui décédé :

« (Le fondateur de l'Opus Dei) avait une vision et une forte conviction de ce que plus tard le Concile Vatican II, soulignera comme « l'appel universel à la sainteté. »

Homélie du 1er juillet 1992. Cardinal Basil Hume, O.S.B., ancien archevêque de Westminster, aujourd'hui décédé :

« Ce message (de saint Josémaria) annonçait déjà, il y a soixante-dix ans, le décret de Vatican II sur la place et le rôle des laïcs dans le monde... C'est ma conviction que nous commençons à comprendre lentement ce que l'Esprit essayait de nous dire à travers la Concile. Et l'Esprit continue à appeler... Assurément l'Esprit Saint nous appelle aujourd'hui à un plus grand degré de sainteté, à approfondir notre vie spirituelle. Ce fut le rôle des mouvements, sûrement aussi celui de la Prélature de l'Opus Dei, que

d'aider et de guider sur ce chemin vers la sainteté. »

Extrait d'une homélie prononcée le 2 octobre 1998, à la messe d'actions de grâce à Londres pour le 70ème anniversaire de la fondation l'Opus Dei. **Saint Josémaria Escriva**, fondateur de l'Opus Dei :

« Une de mes plus grandes joies a été précisément que le concile Vatican II ait proclamé très clairement la vocation divine du laïcat. »

Extrait d'une entrevue publiée dans le Figaro, le 16 mai 1966, recueillie dans Entretiens avec Mgr Escriva, n. 72.

Éditions Le Laurier, 2002. 3. Que dit l'Opus Dei sur les femmes et leur rôle dans l'Église et la société ?

Xavier Echevarria, évêque-prélat de l'Opus Dei :

« Je rends souvent grâce à Dieu quand je vois que les femmes de l'Opus Dei travaillent dans tous les secteurs de

la société. Elles gèrent des coopératives et des hôpitaux, travaillent dans les champs et les usines, sont titulaires de chaires universitaires et enseignent à l'école ; elles sont juges, politiciennes, journalistes, artistes..., d'autre se dévouent exclusivement et avec autant de passion et de professionnalisme au travail du foyer. Chacune suit son propre chemin, consciente de sa dignité, fière d'être une femme, et gagne le respect de tous, jour après jour ».

Extrait d'un entretien publié dans El Mercurio (Chili), 21 janvier 1996.

Professeur Élisabeth Fox-Genovese :

« L'Opus Dei détient un record enviable en matière d'éducation des pauvres et l'encouragement des femmes, qu'elles soient célibataires ou mariées, à accomplir les occupations qu'elles ont choisies.

Finalement, l’Opus Dei existe pour apporter à tout travail – du plus humble au plus prestigieux – dont notre monde dépend, dignité et respect, sainteté et sens».

*Extrait d’une communication du 3 janvier 2004. **Maria Valdeavellano**, secrétaire régionale de la Prélature aux États-Unis :*

« Les femmes jouent un rôle dans le gouvernement de l’Opus Dei à chaque niveau – local, national et international — y compris pour l’élection du Prélat ».

*Extrait d’une déclaration du 14 janvier 2004. **Saint Josémaria Escrivá**, fondateur de l’Opus Dei :*

« Bien entendu, je ne vois pas la raison qu'il y a, quand on parle du laïcat — de sa tâche apostolique, de ses droits et devoirs, etc. —, de faire une distinction ou discrimination à l'endroit de la femme. Tous les

baptisés — hommes et femmes — participent également à la dignité commune, à la liberté et à la responsabilité des enfants de Dieu... Si l'on excepte la capacité juridique de recevoir les ordres sacrés — distinction qui doit être maintenue, à mon avis, pour de multiples raisons, également de droit divin positif —, j'estime qu'on doit reconnaître pleinement à la femme dans l'Église — dans sa législation, dans sa vie interne et dans son action apostolique — les mêmes droits et les mêmes devoirs qu'aux hommes »

Entretiens avec Mgr Escriva, n. 14,
Éditions Le Laurier, 2002. **Saint Josémaria Escriva :**

« La présence de la femme dans l'ensemble de la vie sociale est un phénomène logique et tout à fait positif et qui fait partie de cet autre phénomène, plus ample, auquel je me référais antérieurement. Une

société moderne, démocratique, doit reconnaître à la femme le droit de prendre part activement à la vie politique et doit créer les conditions favorables pour que toutes celles qui le souhaitent puissent exercer ce droit. »

Entretiens avec Mgr Escriva, n. 90,
Éditions Le Laurier, 2002. 4. L’Opus
**Dei est-il préoccupé par la richesse
et le pouvoir ?**

La seule chose qui préoccupe l’Opus Dei est d'aider les gens à faire grandir leur foi et à la vivre en harmonie avec leurs activités ordinaires. Ceci n'a rien avoir avec une quête de pouvoir ni une quelconque action politique.

L’Opus Dei et ses membres ont également une grande préoccupation pour les pauvres, ce qui est conforme à la doctrine chrétienne.

Brian Kolodijchuk, M.C., postulateur de la cause de canonisation de Mère Teresa :

« Les pauvres, les malades, les abandonnés sont des armes dont (saint Josémaria Escriva) se servait pour gagner la bataille de l'Opus Dei. Dans les deux cas — celui du fondateur de l'Opus Dei et celui de Mère Teresa —, leur engagement fondamental se trouvait dans la foi qui leur faisait voir le Christ dans chaque personne. »

*Extrait d'une déclaration du 27 février 2002. **Cardinal Luciani** (un mois avant d'être élu pape sous le nom de Jean Paul Ier) :*

« Les journaux s'occupent souvent de l'Opus Dei, mais avec de nombreuses imprécisions (...). L'extension, le nombre et la qualité des membres de l'Opus Dei ont fait penser à je ne sais quelles ambitions de pouvoir ou je ne sais quelle obéissance aveugle et

grétaire. La vérité est autre : il n'y a que le désir de faire des saints, mais dans la joie, avec un esprit de service et une grande liberté ».

Il Gazzettino (Venise), 25 juillet 1978.

Cardinal John O'Connor, ancien archevêque de New York, aujourd'hui décédé :

« Je crois qu'il est important de chasser l'idée, une idée dont vous avez l'habitude et qui frôle la calomnie, que l'Opus Dei privilégie seulement les riches et les intellectuels... J'aimerais que le mythe de l'Opus Dei soit définitivement chassé. Je veux que vous sachiez tous que l'archevêché de New York considère votre présence parmi nous comme une privilège. ».

Extrait d'une homélie prononcée dans la cathédrale Saint Patrick, 26 juin 1998. Saint Josémaria Escrivá

« L'Opus Dei ne contrôle et ne prétend contrôler aucune activité temporelle : il veut simplement diffuser le message évangélique, suivant lequel Dieu demande à tous les hommes qui vivent dans le monde de L'aimer et de Le servir en se fondant précisément sur leurs activités terrestres. En conséquence, les membres de Œuvre, qui sont des chrétiens ordinaires, travaillent là où il leur semble bon et de la façon qui leur paraît la meilleure ; Œuvre ne s'occupe que de les aider spirituellement afin qu'ils agissent toujours selon la conscience chrétienne. »

Extrait d'une interview publiée dans l'hebdomadaire italienne

L'Osservatore della Domenica, 26 mai 1968, repris dans Entretiens avec Mgr Escriva, n. 64, Éditions Le Laurier, 2002. 5. **L'Opus Dei est-il une secte de l'Église ?**

Prétendre cela serait un non sens, car l'Opus Dei a toujours fait partie de l'Église catholique. L'Opus Dei a reçu sa première approbation officielle de l'évêque de Madrid en 1941, et a été reconnu par le Saint-Siège en 1947. En 1982, Jean Paul II l'a érigé en prélature personnelle, une des structures de l'organisation de l'Église (les diocèses et ordinariats en sont d'autres exemples).

De plus, une des caractéristiques de l'Opus Dei est sa fidélité au pape et aux enseignements de l'Église. Toutes les convictions, pratiques et manières de faire de l'Opus Dei sont celles de l'Église. L'Opus Dei entretient également d'excellents rapports avec toutes les institutions de l'Église, et considère comme une richesse la grande variété des expressions de la foi.

**Cardinal Christopher Schönborn,
O.P., archevêque de Vienne,**

rédacteur du Catéchisme de l'Église Catholique :

« Personne n'a besoin d'avoir fait des études de théologie pour reconnaître la contradiction dans l'expression « secte dans l'Église ». L'existence présumée de sectes est un reproche indirect au pape et aux évêques, qui ont la charge de veiller à ce que les différentes composantes ecclésiales soient en accord avec la foi de l'Église, tant dans ce qu'elles disent que dans ce qu'elles font. D'un point de vue théologique et ecclésiastique, un groupe est considéré comme une secte lorsqu'il n'est pas reconnu par l'autorité légitime de l'Église. Il est donc faux de qualifier de sectes des communautés reconnues par l'Église.

»

*L'Osservatore Romano, 13-20 août
1997. Jean Paul II*

« Depuis ses débuts, cette institution s'est en effet efforcée non seulement

d'éclairer mais de porter à sa réalisation la mission des laïcs dans l'Église et dans la société des hommes. »

Bulle Ut Sit, Novembre 1982, in La Documentation catholique, n° 1863, 4 décembre 1983. **6. Quelle est la position de l'Opus Dei sur la mortification ?**

Le fondement de l'enseignement de l'Église sur la mortification — auquel adhère totalement l'Opus Dei — est le fait que Jésus Christ, par amour pour l'humanité, a librement accepté de souffrir et mourir (la « passion ») pour la Rédemption et le salut du monde. Les chrétiens sont appelés à imiter le grand amour de Jésus et, entre autres choses, à le rejoindre dans ses souffrances rédemptrices. Ils sont ainsi appelés à « mourir à eux mêmes ». L'Église prescrit certaines mortifications — jeûne et

abstinence de viande – pendant le Carême.

Dans l'histoire de l'Église, certaines personnes se sont senti appelées à de plus grands sacrifices tel le jeûne fréquent, l'utilisation d'une haire, d'un cilice ou encore d'une discipline. Les vies de nombreux grands saints, présentés comme modèles de sainteté, l'attestent : Saint François d'Assis, Sainte Thérèse d'Avila, Saint Ignace de Loyola, Saint Thomas More, Saint François de Sales, Saint Jean Vianney et Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.

Dans l'*Opus Dei*, on insiste davantage sur les sacrifices quotidiens — sourire, bien faire son travail.

New Catholic Encyclopedia (2003):

« Mortification. Maîtrise délibérée des pulsions naturelles de l'homme visant à soumettre progressivement ces pulsions à la raison éclairée par

la Foi et les transformer en sujets de sanctification. Jésus Christ demandait ce renoncement si quelqu'un voulait marcher à sa suite (Luc 9,29). La mortification, ce que saint Paul appelle crucifixion de la chair avec ses vices et concupiscence (Gal 5, 24), est devenu le signe distinctif de ceux qui appartiennent au Christ.

Tous les théologiens sont d'accord sur le fait que la mortification est nécessaire pour le salut de l'homme. Fortement enclin au mal à cause de la triple concupiscence du monde, de la chair et du démon, il doit apprendre à y résister pour ne pas être conduit au péché grave. Si l'on veut sauver son âme, on doit au moins fuir toutes les occasions immédiates de péché mortel. La fuite elle-même comporte une certaine mortification. En plus de ces mortifications qu'exige la condition de l'homme, l'Église, reprenant

l'insistance des Évangiles, en impose d'autres aux fidèles (préceptes du jeûne et de l'abstinence). À ceux qui sont dispensés de cette règle, pour une raison ou un autre, l'on demande de faire une autre mortification.

Ceux qui cherchent à progresser dans la perfection chrétienne doivent se mortifier plus que les croyants ordinaires. Le Christ a fait de la Croix le prix à payer pour le suivre de près (Lc 14,33).

Depuis les débuts de l'ère chrétienne, nombreux sont ceux qui ont embrassé une vie de mortification en imitation du Seigneur. Ceux qui atteignent une grande sainteté sont constamment poussés à lui ressembler dans ses souffrances. Mais, parce que les grandes mortifications représentent un certain risque, il est conseillé de soumettre toutes les pénitences à

l'approbation d'un directeur spirituel sage ».

La Bible :

« Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renie lui-même, qu'il prenne sa croix chaque jour et qu'il me suive ».

(Jésus, Luc 9,23)

« Maintenant, je me réjouis de souffrir pour vous. Je complète dans ma chair ce qui manquait aux souffrances du Christ, pour son corps qui est l'Église ».

(saint Paul aux Colossiens, 1,24)

Catéchisme de l'Église Catholique (1997) :

« En nous unissant à son sacrifice nous pouvons faire de notre vie un sacrifice à Dieu » (n. 2100).

« Le chemin de la perfection passe par la Croix. Il n'y a pas de sainteté

sans renoncement et sans combat spirituel. Le progrès spirituel implique l'ascèse et la mortification qui conduisent graduellement à vivre dans la paix et la joie des Béatitudes ». (n. 2015)

Jean Paul II

« Lorsque l'on embrasse la croix, elle devient un signe d'amour et de don de soi total. La porter derrière le Christ signifie être uni à lui en offrant la plus grande preuve d'amour. »

Message pour la Journée mondiale de la jeunesse, 14 février 2001 Paul VI :

« La vraie pénitence ne peut être séparée de l'ascétisme physique. La nécessité de mortifier la chair est manifeste si nous considérons la fragilité de notre nature dans laquelle, depuis le péché d'Adam, la chair et l'esprit ont des désirs opposés. Cet exercice de

mortification corporelle – très éloigné de toute forme de stoïcisme – n’implique pas une condamnation de la chair que le Fils de Dieu a daigné nous donner. Au contraire, la mortification vise à la libération de l’homme ».

Constitution Apostolique Paenitemini,
17 février 1966. Bienheureux Jean XXIII :

« Aucun chrétien ne peut croître en perfection, ni le christianisme gagner en vigueur, s'il ne s'appuie sur la pénitence. C'est pourquoi dans notre constitution apostolique proclamant officiellement le second concile du Vatican, et poussant les fidèles à faire une préparation spirituelle digne pour ce grand événement par la prière et d'autres actes de vertu chrétienne, nous avons inclus l'avertissement de ne pas mépriser la pratique volontaire de la mortification »

Encyclique Paenitentiam agere sur la Pratique de la pénitence intérieure et extérieure, 1er juillet 1962.

Jordan Aumann O.P. :

« Une des plus grandes merveilles de l'économie de la grâce divine est la solidarité intime entre les peuples à travers le Corps Mystique du Christ. Dieu accepte la souffrance d'une âme en grâce qui s'offre pour le salut d'une autre âme ou pour les pécheurs en général. Il est impossible de mesurer la puissance rédemptrice de la souffrance offerte à la justice divine avec une Foi vivante et un ardent amour à travers les blessures du Christ. Quand tout vient à manquer, il y a encore le recours à la souffrance pour obtenir le salut du pécheur. Le Curé d'Ars (Saint Jean-Marie Vianney) disait à un prêtre qui se lamentait de la tiédeur de ses paroissiens et de la stérilité de son zèle : « Avez-vous prêché ? Avez-vous prié ? Avez-vous jeûné ? Avez-vous

utilisé la discipline ? Avez-vous dormi sur des planches ? Tant que vous avez pas fait cela, vous n'avez pas le droit de vous plaindre ».

Spiritual Theology, Londres, Sheed et Ward. 1993 p. 172. 7. **Qu'est-ce que l'Opus Dei ? Monseigneur Jean-Pierre Ricard**, archevêque de Bordeaux, président de la Conférence des évêques de France

« Le bienheureux Josémaria a exprimé avec une avance de quarante ans ce qui sera au cœur de la réflexion conciliaire de Vatican II : l'appel universel à la sainteté [...]. Il s'oppose à tous ceux qui, dans l'Église, ont tellement voulu exalter le ministère presbyiteral ou la vocation religieuse, qu'ils ont donné l'impression de dévaloriser la situation des laïcs et finalement de ne réserver la recherche de la sainteté qu'aux prêtres et aux religieux. [...] Le bienheureux lutte

pied à pied contre cette tentation de fuir le monde, de le dévaloriser et de se réfugier dans l'univers du pur spirituel. Il refuse également la schizophrénie spirituelle où l'homme serait lui-même comme divisé en deux. »

(*Homélie, 27 juin 1994*) **Monseigneur François Saint-Macary**, archevêque de Rennes

« Rendons grâce à Dieu pour l'humilité du serviteur de Dieu Josémaria Escriva et pour son intuition, son charisme dont nous sommes tous bénéficiaires, mais plus spécialement ceux qui prolongent son Œuvre. L'Œuvre de Dieu, quel mot immense ! »

(*24 juin 1992*). **Monseigneur Jean Bonfils**, évêque de Nice

« Tout ce qui existe, la terre, les fruits de la terre, dépend de celui que Dieu a voulu choisir comme co?créateur,

l'homme et la femme. À partir du moment où l'homme devient vivant, Dieu plante un jardin. Le monde commence à vivre ; il y a quelqu'un pour le transformer. C'est un aspect du laïc qui s'efforce de tendre à la sainteté dans le monde et à partir du monde. [...] C'est un des aspects de la vocation à l'Opus Dei et de ceux et celles qui trouvent dans la pédagogie de l'Opus Dei de quoi vivre dans le monde et tendre vers la sainteté là où ils sont et à partir de leur travail »

(Homélie, 25 juin 1999).

Monseigneur Michel Pollien,
évêque auxiliaire de Paris

« La vie et les intuitions du bienheureux Josémaria sont des grâces de Dieu pour notre temps. Il vous appartient d'y être fidèles, et de contribuer, avec d'autres disciples de notre époque, à constituer en ce monde des lieux de réponse à l'appel

du Seigneur, de vérité, de partage, de fraternité et de paix »

(Homélie, 25 juin 1999).

Monseigneur André Vingt-Trois,
archevêque de Tours

« Le bienheureux Josémaría Escrivá, en donnant pour notre temps une forme et une structure à ce chemin de conversion, a permis à beaucoup de personnes de vivre la même expérience de la prise de conscience de la profondeur à laquelle la foi atteint le cœur de l'homme »

(Homélie, 27 juin 2000). Cardinal Godfried Danneels, archevêque de Malines-Bruxelles

« L'Opus Dei contribue à édifier la demeure de Dieu parmi les hommes. [...] Toute l'Œuvre de Mgr Escrivá n'est rien d'autre : après la naissance du Christ à Bethléem, après sa Croix et sa Résurrection, faire passer son

Esprit dans toute la création, le monde entier, l'homme, la profession, la science, la technique, l'âme et le corps. »

(*Homélie, 8 décembre 1990*).

Cardinal Carlo Maria Martini,
archevêque de Milan

« [Josémaria Escriva] exprime pour lui-même et pour les autres une sainteté sincère, authentique, sans fioritures, capable d'abnégation et d'oubli de soi. Il ne veut pas de distinctions ou de privilèges, sinon celui de servir. C'est un idéal simple mais ardu, surtout lorsqu'on veut le réaliser au milieu des préoccupations quotidiennes, en se servant sans façon des moyens et des choses de ce monde à des fins apostoliques. »

Avvenire, Milan, 23 juin 1985.

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
opusdei.org/fr-ca/article/le-code-da-
vinci-leglise-catholique-et-lopus-dei/](https://opusdei.org/fr-ca/article/le-code-da-vinci-leglise-catholique-et-lopus-dei/)
(31/01/2026)